



Le 30 Juin 2017

Le Maire de Lézignan-Corbières
Président de la Communauté De Communes
de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois

à

M
Conseiller Municipal

SG/00/PI/FA

Cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra en Mairie

Le Jeudi 6 Juillet 2017 à 18 h 15

Ordre du jour

1. Décisions modificatives budget principal et budget annexe assainissement
2. Admission en non-valeur de recettes pour l'exercice 2015
3. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
4. Régie de recettes actualisation des tarifs de la taxe de séjour
5. Avis sur l'exécution du taux de variation applicable aux tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure
6. Attribution de subventions
7. Délégation de missions au Maire
8. Recensement de la population : agents recenseurs
9. Ratios personnel communal
10. Actualisation du tableau des effectifs suite à la mise en place du protocole de parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)
11. Adoption d'une convention cadre entre la commune de Lézignan-Corbières et son C.C.A.S.
12. Envoi dématérialisé des convocations aux séances du Conseil municipal et le cas échéant des Commissions Municipales ou autres instances Municipales
13. Approbation des statuts de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois
14. Convention, de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de compétence « Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés-déchetteries »
15. Transfert de la compétence « Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés-déchetteries » - Approbation du transfert de trois agents de la Commune de Lézignan-Corbières à la CCRLCM et suppression des trois postes correspondants de la

Commune.

16. Convention de réciprocité – modalités d'accueil scolaire entre la Commune de Narbonne et la Commune de Lézignan-Corbières
17. Convention de réciprocité – modalités d'accueil scolaire entre les Communes de la CCRLCM et la Commune de Lézignan-Corbières
18. Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail
19. Convention relative à la disponibilité de formation d'un sapeur- pompier volontaire pendant son temps de travail
20. Inscription d'un chemin rural au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
21. Charte d'engagement paysagère, urbanistique et architecturale du Canal du Midi
22. Etude préalable à l'aménagement d'une aire d'accueil du public au bord de l'Orbieu
23. Rapport annuel d'activités du Syndicat de l'Orbieu
24. Contrat de Ruralité

En cette attente, je vous prie de croire, Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Michel MAIQUE